Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le - 4 JUIL, 2025





## **DÉLIBÉRATION 2025-149**

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de membres présents lors de la délibération : 4 Nombre de membres ayant donné procuration : Nombre de membres remplacés par leurs suppléants : 1

Date de convocation: 01/07/2025

Date d'envoi à la SP de condom : 04/07/2025

Date de publication: 04/07/2025

Votes contre: Votes pour: 4 Abstentions: L'an deux mille vingt-cinq et quatre juillet à douze heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège 1126, rue des Rouges Gorges Z.I."Lauron" 32800 EAUZE, sous la présidence de Monsieur Nicolas MELIET, Président.

Présents: Mr LABURTHE Michel, Mr MELIET Nicolas, Mr MILLIEZ Philippe, Mr RENARD Jean-Pierre,

Excusés remplacés par : Mr CAZZOLA Bruno remplacé par Mr MILLIEZ Philippe,

## Ayant donné procuration:

Absents excusés: Mr ALBINET David, Mme ARSLANIAN Geneviève, Mr AXMANN Roland, Mr BEGUE Christophe, Mr BOUE Guy, Mme BRIANE Huguette, Mr CAZES Jérôme, Mr CAZZOLA Bruno, Mme CLAVE Gabrielle, Mme COLLADELLO Marie-Claire, Mme DELLA VALLE Valérie, Mme DESPAX Nelly, Mr DONA Edouard, Mr DUBOUCH Joël, Mme ESPERON Patricia, Mr ESPIAU Joël, Mr FALTRAUER Franck, Mr FASOLO Robert, Mr FARGUES Jean-Bernard, Mr GOURGUES Gérard, Mme GRILLON Hélène, Mr KUTCHUKIAN Grégoire, Mr JORIEUX Michel, Mme LABORDE Marie-Clémence, Mme LANEQUE Valérie, Mr LUSSAGNET Wilfried, Mr MINIAYLO Pierre, Mme MONGIS Nadine, Mme MONDIN SEAILLES Christiane, Mme PENA Roselyne, Mme PETITJEAN Marion, Mr QUINTILLA Christophe, Mr SAINT-MARTIN Joël, Mr TOURNE Jean-Pierre, Mme TOURNIER Elisabeth.

Absents: Mr BELLOT Daniel, Mr BENJADDI Miloud, Mr BEYRIES Philippe, Mr BEZERRA Gérard, Mr CECEILLE Gérard, Mme CHIVA Amandine, Mme DHAINAUT Annie, Mr DULERM Pierre, Mr DURAND Georges-Manuel, Mr FERNANDEZ Xavier, Mr GABAS Michel, Mr GIACOMAZZI Stéphane, Mr JAUMAIN Jérôme, Mme LACAVE Delphine, Mr LAFFORGUE Matthieu, Mr LAFORE Michael, Mr LAMORT Pierre, Mr LANSMANT Sébastien, MAO Jean-Pierre, Mr MEYROUS Jérôme, Mr MONTARET Jérôme, Mme NEGRINI Régine, Mr PHILIP Alain, Mme PINSOLLES Nicole, Mr PIQUEMAL Vincent, Mr ROBERT François, Mr ROZES Xavier, Mr SCARAVETTI Henri, Mme SOLARY Jacqueline, Mr TIMOTHEE Frédéric.

Participants sans droit de vote: Mr BOURDIOL Nicolas, DST, Mme CAMPAGNOLLE Dorothée, DGS.

Secrétaire de séance : Mr RENARD Jean-Pierre

Considérant que le Comité syndical régulièrement convoqué le 23 juin 2025 n'a pas pu se réunir le 30 juin 2025 faute de quorum,

Considérant que le Comité syndical a été à nouveau convoqué le 1<sup>er</sup> juillet 2025 à la date du 4 juillet 2025, soit dans un intervalle d'au moins trois jours, et qu'aucune condition de quorum n'est requise,

Le Président déclare en ouverture de séance que le Conseil syndical peut régulièrement se réunir pour délibérer sur l'ordre du jour.

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le - 4 JUIL. 2025

## Effacement de dettes

ID: 032-253200240-20250704-2025\_149-DE

Le Président informe l'Assemblée,

Le SGC de Condom a saisi le syndicat de la situation de la SARL MINOTAURE SECURITE dont la créance s'élève à 554.74 €.

Le Conseil syndical est appelé à se prononcer sur l'effacement de cette dette cumulée de 554.74 € qui sera imputé au budget de l'Eau au compte 6542 « *Créances éteintes* ».

Oui cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil syndical décide à l'unanimité d'effacer la dette la SARL MINOTAURE SECURITE telle qu'arrêtée par le SGC de Condom **pour un montant de 554.74 €**,

Et d'imputer cette dépense au compte 6542 « Créances éteintes » du budget de l'Eau.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 4 juillet 2025

Le Président,

NICOTAS MELIET